

Droit Public spécialité Droit et administration du secteur sanitaire et social

RNCP16522 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	310, 120
Formacode(s)	33054, 44039, 43435
Code(s) ROME	K1403, K1401, K1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

<http://www.u-clermont1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du diplôme peut exercer les activités suivantes :

- Mise en oeuvre des politiques publiques en matière sanitaire et sociale
- Application de la législation dans le domaine de la santé (hôpitaux et cliniques), du social (services sociaux des collectivités territoriales, CCAS, associations), de la vieillesse et de la dépendance (EHPAD, maisons de retraite) et de la protection sociale
- Gestion administrative d'une structure ou d'un service dans ces différents domaines
- Encadrement d'une équipe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du diplôme est capable de :

- maîtriser et appliquer les règles juridiques encadrant le secteur sanitaire et social
- maîtriser les grands enjeux de la protection sanitaire et sociale (exclusion, insertion, vieillesse, dépendance, handicap, emploi, famille, enfance)
- maîtriser et appliquer les dispositions réglementaires qui s'appliquent aux établissements hospitaliers, cliniques, établissements médico-sociaux, EHPAD
- assurer la gestion administrative d'une structure ou d'un service
- coordonner l'activité d'une équipe (maîtrise des techniques de management)
- élaborer des notes de synthèse
- utiliser les techniques de communication (présentation orale, conduite de réunions, utilisation des outils informatiques tels que word, excel, powerpoint)
- utiliser les techniques d'enquête et de recueil d'informations (élaboration d'une enquête quantitative, recueil, traitement, analyse de données).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Administration centrale, collectivités territoriales, administration hospitalière, maisons de retraite, protection sociale (sécurité sociale, mutuelles), associations...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- directeur d'établissement social
- directeur d'établissement sanitaire et social
- attaché d'administration hospitalière
- attaché territorial
- inspecteur de l'administration sanitaire et sociale
- responsable d'unité d'intervention sociale
- responsable de service social
- directeur ou personnel d'encadrement de maison de retraite
- cadre intermédiaire ou dirigeant de CPAM, CRAM, CAF
- responsable d'association à caractère social
- responsable de résidence pour personnes âgées
- responsable d'établissement médico-éducatif
- responsable d'un service communal d'action sociale
- responsable d'unités de services à la personne

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Accès par la commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16522/>